

COMMUNIQUE DE PRESSE

Journée santé morte mardi 31 mars 2015

AOC-CSMF, syndicat des Anesthésistes-réanimateurs, Obstétriciens et Chirugiens de la CSMF, vous demande de participer à cette journée de combat pour la survie de notre système de santé français et de vous associer au mouvement unitaire des médecins libéraux français.

Parce que nous voulons sauver le système de santé français,
Parce que nous refusons la suppression du secret médical,
Parce que nous voulons préserver la liberté de choix de nos patients,
Parce que nous voulons maintenir la liberté de prescription,
Parce que nous voulons conserver la liberté d'honoraires,
Parce que nous sommes attachés au colloque singulier entre le médecin et son patient,
Parce que nous pensons que le modèle hospitalier fonctionnarisé, dispendieux et peu productif ne peut servir de modèle à la médecine que nos patients attendent,
Parce que nous voulons que les médecins restent responsables et les patients responsabilisés face aux dépenses de santé,
Parce que nous savons que donner un rôle de médecin à des professionnels qui ne le sont pas va dégrader la qualité des soins.

AOC-CSMF demande le retrait total de cette loi Santé.

Nous avons fait un mouvement d'arrêt des soins particulièrement suivi en fin d'année. Nous avons été méprisés par la ministre qui, au lieu de nous écouter, a distribué des fonds de la nation aux urgentistes hospitaliers briseurs de grève.

Nous avons fait une grève administrative en diminuant considérablement notre taux de télétransmission. Nous avons subi à nouveau le mépris de la ministre qui a préféré faire acheter des armoires aux CPAM pour stocker les feuilles de santé non traitées et embaucher du personnel supplémentaire pour essayer de masquer notre mouvement.

Nous avons accepté de participer à des groupes de discussion sur le projet de loi Santé. Nous avons toujours retrouvé le mépris de la ministre qui a refusé de réécrire les principaux points de sa loi scélérate.

Nous avons fait une manifestation dans les rues de Paris, mobilisant plus de 50.000 praticiens de santé de toutes générations, venant de toutes les régions de France. C'est encore par le mépris que la ministre a accueilli les représentants de nos principaux syndicats, avec un sourire hilare, ne donnant aucune réponse à leurs demandes.

RÉAGISSONS, MOBILISONS NOUS.

Le projet de loi qui a été présenté en commission doit être présenté à l'Assemblée Nationale le mardi 31 mars 2015.

Faisons de cette triste journée, une journée santé Morte !

Fermons tous nos cabinets, arrêtons tous nos blocs, faisons tous grève de la PDS le 31 mars 2015. La sécurité des patients sera assurée par les réquisitions.